



**Saison 2025/2026 PV de la Réunion
du COMITE DIRECTEUR
du mercredi 19 novembre 2025**

Présents : J.M. BARLOG, J.P. BLANPAIN, D BOS, P. CALCOEN, JL CARINCOTTE, I. COPPENS, G. DEALET, J. DENEUX, R. FOURNIER, C. LELEU, D. PENIN, JP PIHET, M. ROBILLART, A VERRON.

Excusés : A. CARINCOTTE, B. DANNEL, B. GOMES-SEMEDO, F HAZEBROUCK, M. KWAZEBART, T. MAISONNAVE, G. TURPIN, S VENEL

Invité présent : Président du club de RC LENS, M WATEL

Invité excusé : Président du club de BLERIOT, M COUPIN

Présidence – Jean-Louis CARINCOTTE

Jean-Louis CARINCOTTE ouvre la séance et souhaite à tous la bienvenue.

Il accueille le président du RC LENS Basket, Loïc WATEL et lui souhaite la bienvenue pour cette réunion. Il invite les membres du comité à se présenter.

Il informe avoir assisté aux rencontres suivantes

- NF1 COB Calais contre Sceaux
- NM2 Calais contre Le Mans
- DM1 Alloeu contre Audruicq
- DM2 Dainville contre St Nicolas

Il a participé à l'entretien avec les CT, à la réunion sur l'élaboration de la demande de subvention au Conseil Départemental, aux communications avec la sportive et divers visios.

Jean Louis CARINCOTTE explique avoir recherché des dates et lieu pour la réception du Président de la Fédération : dates retenues le 02 mars et le 13 mai à Ohlain (après consultations des élus), avec priorité sur le 02 mars. Après prise de contact avec le Président, celui-ci n'est pas disponible aux deux dates proposées. Il vient dans le Nord le 13 juin et nous demande s'il est possible de le recevoir la veille, le 12 juin en soirée ou le 13 juin dans l'après-midi. A étudier.

Le 13 juin étant la date de l'AG départementale il pourrait peut-être intervenir lors de celle-ci ou juste après.

Sportive jeunes - Didier BOS

CR en PJ

Pour faire suite au mail de MERICOURT demandant indulgence sur la pénalité financière concernant le match SALOME/MERICOURT en U18M, évoquant une erreur dans la saisie des joueurs sur l'e-marque, **Didier BOS** sollicite l'avis du comité sur l'annulation de la pénalité financière.

Pour : 1 Contre : 12 Abstention : 1

La pénalité financière est donc maintenue

Sportive seniors – Jean Paul BLANPAIN

CR en PJ

Jean Paul BLANPAIN dresse un point sur la coupe départementale féminine. Le prochain tour est prévu le 29/11, la régularisation du handicap sera actualisée sur les convocations des arbitres. Les clubs sont plus favorables à une finale sur 1 journée.

L'appel à candidature est lancé pour l'organisation le 18/19 avril. Les clubs intéressés peuvent le faire savoir auprès de la sportive départementale.

Suite au forfait de l'équipe RM2 du club de l'USO BRUAY, Jean Paul BLANPAIN rappelle les faits : l'USO BRUAY avait engagé cette saison en seniors masculins, une équipe en RM1, RM2 et enfin une en DM2.

Le règlement fédéral stipule qu'en pareil cas : Article 15

Le forfait général d'une équipe supérieure entraîne :

- La descente, pour cette équipe, de deux divisions ou sa remise à disposition en championnat de Ligue
- Le déclassement en fin de saison à la dernière place de l'équipe immédiatement inférieure dans son championnat.

Le règlement Départemental stipule :

5.3. Le forfait général d'une équipe entraîne le forfait général des équipes de même catégorie dans les divisions inférieures. Cette disposition ne s'applique pas si une équipe est déclarée « forfait général » pour cause de pénalité(s). Les joueurs « brûlés » de cette équipe ne peuvent pas participer aux championnats des équipes réserves.

Jean Paul BLANPAIN sollicite l'avis du comité. Un débat est ouvert.

Concernant l'équipe DM2, dans l'intérêt sportif, la proposition est faite de la maintenir dès à présent hors championnat, avec obligation de jeu pour toutes les équipes. Cette équipe sera rétrogradée obligatoirement en DM3 pour la saison 2026/2027.

Cette proposition est soumise au vote du Comité

Cette Proposition est retenue à l'unanimité des votants

JL CARINCOTTE n'a pas pris part au débat ni à la délibération

L'équipe « défaillante » sera rétrogradée de deux divisions la saison prochaine et par voie de conséquence réintégrerait le championnat départemental de Pré-Région.

Commission Technique – Jean Paul PIHET – Jean Michel BARLOG

CR en PJ

Attribution des finales du challenge benjamins. Un tirage au sort est effectué parmi les clubs qui ont candidaté.

Le comité propose de tirer au sort 3 clubs dans un premier temps. Sont tirés :

1)Neufchatel Hardelot

2)RC Lens

3)St Martin Boulogne

Ces trois clubs sont pressentis, sous réserve de leur participation au challenge. Les inscriptions sont enregistrées jusqu'au 31/12/2025. Si le club de NEUFCHATEL répond aux critères de sélection après la fin des inscriptions c'est à lui que reviendra l'organisation.

Jean Michel BARLOG revient sur la rencontre avec les CT concernant l'harmonisation des temps de travail.

Il évoque également les frais accordés aux entraîneurs couvrant les rassemblements.

Un retour des CT a été fait sur les organisations des OPENS U11

Jean Paul PIHET informe sur la tenue des différents rassemblements prévus et à venir. Il évoque le TIC U13 qui se déroulera à CAEN et fait également un point sur le TIC U14 qui doit se dérouler à DOURGES le week-end prochain.

Dany PENIN pose la question de la réalisation de cet évènement à DOURGES. Jean Louis CARINCOTTE regrette effectivement que le comité n'a pas été informé officiellement de cette réalisation.

Jean Paul PIHET explique que la demande a été faite par la Ligue et devant le peu de temps prévu pour la réalisation il s'en est occupé et organisé cette manifestation à DOURGES.

Jean Louis CARINCOTTE rappelle que l'organisation du TIC 2026 et 2027 se fera dans le Pas de Calais. Les CT du comité ont dressé une liste des choses à prévoir ainsi que le cahier des charges. Il convient de réfléchir dès à présent au lieu où pourra être organisée cette manifestation. Il invite Jean Paul PIHET à réunir au plus vite un comité de pilotage.

Romain FOURNIER évoque quelques pistes sur le Calaisis mais affinera ses recherches en fonction du cahier des charges.

Le problème des BF est exposé par **Jean Paul PIHET**. Pour leurs réalisations, la priorité est donnée aux CT du 62 pour l'encadrement. En fonction du nombre d'inscrits, ils pourront s'appuyer sur les formateurs compétents répertoriés dans le Pas de Calais.

Commission Mini Basket – Isabelle COPPENS

CR en PJ

Isabelle COPPENS souhaite aborder la question du temps mort en U9 ?. Il avait été évoqué et maintenu la saison dernière (1 temps mort par mi-temps). Or, il est absent des règlements diffusés fin juin. Il faudra donc le rétablir. Une réunion mini basket a lieu lundi prochain, le sujet sera à l'ordre du jour et l'avis modificatif sera envoyé aux clubs.

La mise en place de l'e-marque mini basket en U9 et U11 4X4 est lancé par la FFBB avec obligation d'application pour la saison 2026/2027.

Isabelle COPPENS propose la mise en place progressive sur le 62. Une information par district va être proposée en décembre, les clubs pourront ainsi le pratiquer dès janvier s'ils le souhaitent.

Qualification – Michèle ROBILLART

CR en PJ

Michèle ROBILLART évoque un nombre de licences en retard d'environ 1200 à la même période. Par contre elle note une augmentation des mutations. (Voir rappel des règles dans son CR)

CDO- Sébastien VENEL (Absent)

CR en PJ

Salles et terrains – Michel KWASEBART (absent)

CR en PJ

Pour joindre Michel KWASEBART : **06 17 13 84 02** mail : kwasebart.michel@hotmail.fr

Commission 3X3 – Frédéric HAZEBROUCK (Absent)

CR en PJ

Trésorerie – Annie CARINCOTTE (Absente) - Dany PENIN

Dany PENIN informe que la deuxième facture de la Ligue vient d'arriver pour un montant de 109 000€. Il dresse un point des dépenses par commission au 31/10/2025.

Les districts :

Artois – Michèle ROBILLART

CR du 19/09/25

Michèle ROBILLART informe que la coupe d'Artois démarrera la 1^{ère} semaine de janvier.

Béthunois – Annie VERRON

Annie VERRON évoque la prochaine réunion du Béthunois qui aura lieu le 9 décembre prochain. Le tirage de la coupe Maurice DESCAMPS y sera fait.

Calaisis Audomarois – Romain FOURNIER

Romain FOURNIER informe que les soirées techniques ont repris à destination des coachs U9 et U11 sur les fondamentaux. La prochaine séance de janvier sera sur l'apprentissage du tir.

Questions diverses

Didier BOS est allé consulter le site internet du comité 62. Beaucoup de modifications sont encore à apporter.

Catherine LELEU lui précise que la demande a été faite auprès de Brigitte POTIER et Rachid RABBIA sur la mise à jour du site. Le travail est en cours.

Jean Louis CARINCOTTE sollicite les responsables des districts pour la recherche des salles pouvant accueillir les rassemblements. Cette recherche pourrait être confiée aux responsables techniques des districts ?

Jean Louis CARINCOTTE informe les membres du comité que **Jacques DENEUX** a intégré le Conseil d'honneur de la FFBB. Les membres du comité lui adressent leurs félicitations.

Avant de clôturer la réunion, **Jean Louis CARINCOTTE** donne la parole à Loïc WATEL, président du RC Lens, invité.

Loïc WATEL se dit satisfait d'avoir pu participer à cette réunion. Il a apprécié les différents échanges sur les sujets traités. Cela lui a permis de se rendre compte du travail des différentes commissions. Il remercie Jean Louis CARINCOTTE pour cette invitation et les membres du comité pour leur accueil.

L'ordre du jour étant épousé, le président remercie chacun pour son attention et sa participation.

La réunion se termine à 21h15

Dany PENIN
Secrétaire de séance

Jean-Louis CARINCOTTE
Président C62

COMMISSION SPORTIVE JEUNES 5X5

U18 MASCULIN PROMOTION (1ère Phase)

Poule B

Rencontre N°1431 du 08/11/2025, ESABC SALOME 1 / BC MERICOURT 2, dans l'équipe de BC MERICOURT 2, participation d'un joueur de l'équipe BC MERICOURT 1. Les équipes étant personnalisées, les joueurs doivent rester dans leurs équipes respectives

L'équipe de BC MERICOURT 2 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC MERICOURT.

Poule D

Rencontre N°1437 du 08/11/2025, ESABC SALOME 3 / BEAURAINS BB 2, l'équipe de BEAURAINS BB 2 ne s'est pas déplacée à ALLOEU BC

L'équipe de BEAURAINS BB 2 perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 50€ à la charge de BEAURAINS BB

Poule H

Rencontre N°1447 du 08/11/2025, BC BETHUNOIS 3 / ALLOEU BC 2, dans l'équipe de BC BETHUNOIS 3, participation de deux joueurs de l'équipe BC BETHUNOIS 2. Les équipes étant personnalisées, les joueurs doivent rester dans leurs équipes respectives

L'équipe de BC BETHUNOIS 3 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC BETHUNOIS.

U15 MASCULIN PROMOTION (1ère Phase)

Poule G

Rencontre N°1838 du 11/10/2025, ALLOEU BC 2 / CS AVIONNAIS, l'équipe de CS AVIONNAIS ne s'est pas déplacée à ALLOEU BC

L'équipe de CS AVIONNAIS perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 120€ à la charge de CS AVIONNAIS.

Montant majoré suite au forfait dans les 2 dernières journées de championnat.

U15 MASCULIN ELITE (2ème Phase)

Poule C

Rencontre N° 4567 du 15/11/2025, FERQUES BC 1 / BC St MARTIN LES BOULOGNE 1. L'entraîneur adjoint de l'équipe de BC St MARTIN LES BOULOGNE 1 est qualifié avec une licence de joueur absence d'entrainer une équipe. Cela ne l'autorise pas d'occuper cette fonction.

L'équipe de BC St MARTIN LES BOULOGNE 1 perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de BC St MARTIN LES BOULOGNE 1

U13 MASCULIN EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule B

Mail du 30/10/2025 du club de BC BETHUNOIS 2 m'informant de son forfait général.

Pénalité financière de 90€ à la charge du club de BC BETHUNOIS 2

U13 MASCULIN HONNEUR (2ème Phase)

Poule B

Mail du 24/10/2025 du club de BC St FOLQUIN m'informant de son forfait général.

Pénalité financière de 90€ à la charge du club de BC St FOLQUIN

U13 MASCULIN PROMOTION (2ème phase)

Poule A

Le club de BC BETHUNOIS 2 prend la place de l'exempt est reçoit le samedi à 13h30 (mail du 30/10/2025).

Si l'équipe de BC BETHUNOIS 2 viendrait à terminer 1ère de sa poule de la phase 2 de niveau promotion. Celle-ci ne pourra pas disputer les demi-finales et finales départementales.

Poule B

Le club de BC St FOLQUIN prend la place de l'exempt est reçoit le samedi à 17h00 (mail du 24/10/2025).

Si l'équipe de BC St FOLQUIN viendrait à terminer 1ère de sa poule de la phase 2 de niveau promotion. Celle-ci ne pourra pas disputer les demi-finales et finales départementales.

U18 FEMININ EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule A

Rencontre N°6312 du 08/11/2025, LOISON AC / BC BLENDECQUES St OMER, l'équipe de BC BLENDECQUES St OMER ne s'est pas déplacée à LOISON AC

L'équipe de BC BLENDECQUES St OMER perd la rencontre par forfait. (1ère notification)

Pénalité financière de 50€ à la charge de BC BLENDECQUES St OMER.

La rencontre retour se jouera le 31/01/2026 à 18h00 à LOISON

U15 FEMININ EXCELLENCE (2ème Phase)

Poule C

Rencontre N° 6679 du 15/11/2025, BERCK RANG DU FLIERS / EOBC WIMILLE WIMEREUX. Dans l'équipe de BERCK RANG DU FLIERS participation d'une joueuse U13 qui n'est pas surclassée.

L'équipe de BERCK RANG DU FLIERS perd la rencontre par pénalité.

Pénalité financière de 40€ à la charge de BERCK RANG DU FLIERS

U13 FEMININ ELITE (2ème Phase)

Mail du 24/09/2025 du club de AL DESVRES m'informant de ne pas vouloir jouer dans le championnat Elite.

Pénalité financière de 90€ à la charge du club de AL DESVRES.

U13 FEMININ EXCELLENCE (2ème phase)

Poule B

Le club de AL DESVRES intègre le championnat Excellence

Si l'équipe de AL DESVRES viendrait à terminer 1ère de sa poule de la phase 2 de niveau Excellence. Celle-ci ne pourra pas disputer les demi-finales et finales départementales

U13 FEMININ PROMOTION (2ème phase)

Poule B

Mail du 31/10/2025 du club de ALJM LUMBRES m'informant de son forfait général.

Pénalité financière de 90€ à la charge du club de ALJM LUMBRES.

NOTIFICATIONS CHAMPIONNATS FEMININS

Peu de notification vu la petite trêve de la Toussaint. Notons :

1. CHAMPIONNAT DE PROMOTION DEPARTEMENTALE FILLES (DF3)

- **Rencontre 3053 Poule A : ASPTT BGNE / AS HESDIGNEIL DU 09.11.25 (REF BD 10)**

Participation dans l'effectif de l'équipe d'HESDIGNEUL-HESDIN L'ABBE de la joueuse CARRE Lilou Licence VT058493 avec pour fonction « entraîné » qui ne lui permet pas d'évoluer. D'où match perdu par pénalité et amende financière de 60 € (Réf Article 17.3.1)

- **Rencontre 308 du 08.01.25 Poule C : ALP HAILLICOURT /RC ARRAS DU 09.11 (REF BD 11)**

Participation dans l'effectif de l'équipe de HAILLICOURT de 8 joueurs mutés au lieu de 7 comme prévu au règlement. D'où pénalité financière de 60 € (Ref Article 18.7.1)

CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE FEMININE (DF2)

- **Rappel du forfait général de l'équipe de AL DESVRES (Poule A) REF DP 4.**

2. CHAMPIONNAT DE PRE REGION FEMININES (PRF)

R.A.S.

NOTIFICATIONS CHAMPIONNATS MASCULINS

1. CHAMPIONNAT DE PROMOTION DEPARTEMENTALE « MASCULINE »

- **Rencontre 3495 Poule C : RINXENT HYDREQUENT BC / A. PASCAL CALAIS DU 02.11.25 (REF QB3)**

Participation à la rencontre du joueur MICHaux Noah licence BC0988812 alors qu'il figure dans la liste de l'autre équipe du club engagée dans le même championnat. D'où match perdu par pénalité et amende financière de Poule 60.00 € (Réf Article 9.1.5)

- **Rencontre 3501 Poule D : BC OYE PLAGE / BC ST MARTIN BGNE (REF QB2) du 01.11**

Non déplacement de l'équipe de ST MARTIN à OYE PLAGE d'où forfait et amende financière de 60€ . A noter que le match est reprogrammé à OYE PLAGE (réf Art 06)

- **Rencontre 18 Poule A : LOISON AC / US ARRAS 0 du 01.11.25 (REF CC01)**

Participation dans l'effectif de l'équipe de LOISON DE 4 joueurs mutés (BLASZIEWICZ E. JH 066290 – DEVILLIERS A. VT896345 – SUPLY E. JH052346 – VIRASSAMY J. JH668499) au lieu de 3 autorisés. D'où match perdu par pénalité et amende financière de 60 € (Réf Article FFBB 427)

- **Rencontre 3537 Poule D : EOBC WIMILLE WIMEREUX / AS HESDigneul-HESDIN L'ABBE du 09.11.25 (REF QB4)**

Participation dans l'effectif de 'équipe de WIMILLE WIMEREUX du joueur BINSSE FLOGENS licence BC085988 bien que non surclassé. D'où match perdu par pénalité et amende financière de 60 € (Réf Article FFBB 427)

- **Rencontre 3562 Poule D : BC NEUFCHATEL HARDELOT / BUCAILLE BGN E 2 (REF QB5) du 16.11.25**

Non déplacement de l'équipe de BUCAILLE BGNE d'où forfait et amende financière de 60€ . A noter que le match est reprogrammé à NEUFCHATEL (réf le 22.03 à 14 H) 2^e notification.

➤

2 CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE DEPARTEMENTALE « MASCULINE » (DM2)

R.A.S.

3.CHAMPIONNAT DE PRE REGION MASCULINE

- **Rencontre 66 Poule B : BC ST MARTIN BGNR / AL COQUELLES du 06.11.25 (REF JPB5) ↗ LEULIET Nathan (licence VT076202) Ne pouvait pas coacher l'équipe de COQUELLES vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €.**
- **Rencontre 86 Poule A : ES HENIN BEAUMONT / BC VIOLAINES du 16.11.25 (REF JPB6) ↗ BACQUEVILLE ST. (licence VT810295) Ne pouvait être l' aide coach de l'équipe de HENIN BEAUMONT vu le non enregistrement sur FBI de la fonction « entraîne « une équipe. D'où match perdu par pénalité et amende de 60 €.**

COUPE DEPARTEMENTALE « FILLES » (Dany PENNIN)

Deux mots sur le premier tour. Si 14 rencontres étaient programmées au départ, 3 n'ont pas lieu pour raisons divers notamment un problème de mauvaise interprétation du règlement et des catégories dont notamment deux équipes du club d'AUBIGNY.

Le prochain tour est prévue le 29 prochain mais comme vous le savez, une certaine liberté est donnée aux clubs pour trouver une date qui leur convienne le mieux. Huit rencontres sont ainsi programmées. Restent en » course » : 3 équipes de DF1, 7 de DF2, et 6 de DF3.

Ala demande de la C.D.O. nous avons rectifié un petit oubli afin que sur la convocation des officiels soit mise le handicap. Toutes nos excuses pour cet oubli.

Reste à penser à récompenser les meilleures équipes mais aussi à programmer la finale. Il faut savoir qu'il est fort probable qu'elle se déroulera finalement que sur une seule rencontre ce qui est le souhait des clubs selon les retours du « questionnaire » adressé à l'inter-saison.

CONTROLE DES JOUEURS BRULES

Le contrôle est aujourd’hui terminé. Les clubs ont été avisés par mail des anomalies relevées. Ces modifications seront prises en compte à compter du week-end prochain (22-23 novembre). Un problème toutefois avec les calendriers de championnats très différents notamment avec celui de la DM2 qui non seulement les 4 poules avaient un exempt et parfois une équipe qui a renoncé d'y participer au dernier moment.

- ⇒ Finalement en filles, ce sont 6 listes qui ont été modifiées et concernées 13 joueuses.
- ⇒ Chez les garçons, 23 listes et 28 joueurs concernés.

En cas de doute, les clubs peuvent toujours se rapprocher de « Dany » ou de « moi » pour avoir confirmation si l’un de leurs joueurs est sur leur liste de joueurs brûlés.

Même si le contrôle est facilité aujourd’hui grâce à FBI, il faut savoir que ce travail reste long

Il n'est pas inutile de rappeler :

- L'article 9 des Règlement précise bien **qu'Un joueur est confirmé « brûlé » que si, il participe EFFECTIVEMENT aux rencontres de cette équipe** (et que le règlement prévoit notamment à Trois rencontres sur les 4 premières).
- Que les joueurs non brûlés d'une équipe ne peuvent participer aux rencontres de la division immédiatement inférieure dans laquelle leur association est engagée pour la saison.
- Que les clubs se devaient de donner l'effectif complet de son équipe, le **6^e joueur désigné étant retenu en priorité en cas de problème rencontré**.
- En cas d'effectif incomplet, il sera imposé en quelque sorte un joueur en remplacement du « joueurs défaillant »

DIVERS

Il semblerait que le club de USO BRUAY a informé la Ligue la semaine dernière du retrait de son équipe engagée dans le championnat RM2. La commission sportive n'en est pas informée officiellement à ce jour.

Rappelons que l'USO BRUAY avait engagé cette saison en seniors masculins, une équipe en RM1, RM2 et enfin une en DM2.

Le règlement fédéral stipule qu'en pareil cas :

- L'équipe » défaillante » sera rétrogradée de deux divisions la saison prochaine et par voie de conséquence réintégrerait le championnat départemental de Pré-Région.
- L'équipe du club évoluant au niveau inférieur de celle défaillante poursuivrait sa saison et serait rétrogradée pour la saison prochaine au niveau inférieur (donc en ce qui concerne BRUAY en DM3).

La commission sportive s'étonne :

- Evidemment de ne pas avoir été informé par la Ligue de ce forfait général
- Que d'aussi importantes modifications des règlements de la Fédé ne lui parviennent pas et donc non pris en compte dans les règlements sportifs généraux. La commission sportive du CD62 était ainsi en droit de penser qu'un tel règlement ne concernait donc que des championnats nationaux.

L'application de ce texte fédéral aura nul doute en fin de saison des conséquences importantes sur les championnats de notre département et tout particulièrement sur celui de Pré -Région masculin.

Par ailleurs, restent à élucider rapidement pour ces derniers mois :

- Que faire des Deux jeunes joueurs concernés par le forfait de cette équipe et actuellement « brûlés ».
- Les droits des 6^e, 7^e, 8^e....joueurs de l'équipe de RM1 aujourd'hui après le retrait de l'équipe RM2 de BRUAY.

JP BLANPAIN

17.11.2025.

Commission Technique

Finales départementales du challenge Benjamin

Cette saison onze clubs se sont portés candidat à l'organisation des finales départementales du challenge benjamin qui aura lieu le mercredi 11 février 2026.

Nous procéderons au tirage au sort lors de notre réunion

- Bruay la Buissière
- Dainville
- Hénin Beaumont
- Lens
- Liévin
- Longuenesse
- Neufchâtel Hardelot
- Ostrohove
- SOM Boulogne
- St Martin Boulogne
- US Arras Ouest

Réunion des CT

Le jeudi 13 novembre nous avons rencontré nos CT afin d'organiser la fin de saison en limitant au maximum le nombre d'heures supplémentaires.

Une nouvelle organisation prendra effet dès janvier avec pour objectif d'anticiper au maximum les temps de forte activité liés aux tournois et rassemblements.

Les rassemblements

Pas moins de seize regroupements rien qu'en U11 sont prévus pour le mois de novembre, sept en U12 et sept en U13.

Les remboursements sont faits avec un peu de retard par rapport à l'habitude cela est dû à des demandes d'informations pour valider les règlements.

Votre avis sera nécessaire pour certaines.

COMPTE RENDU COMMISSION MINI BASKET 2025/2026

REUNION COMITE DU 19/11/2025

EMARQUE V3 :

Enfin, nous assistons à la mise en place de la Emarque à destination du Mini basket.

Elle ne concerne que les catégories U9 et U11 en 4X4.

J'ai participé à la visio des Rendez-vous de la FFBB du 27 Octobre 2025 où ils ont abordé le sujet pour en faire la présentation.

Je n'étais pas là pour celle du 29 Octobre qui était à destination des comités.

J'ai assisté à celle du 30 Octobre à destination des clubs.

Ainsi, la Emarque Version 3 sera obligatoire dès la saison 2026/2027. Elle est à notre disposition depuis le 07 novembre 2025. Mais à ce jour (17/11/2025), il y a un bug puisque nous ne pouvons pas « créer de rencontres », le logiciel demande un « code d'Authentification ».

Je propose qu'on mette en place la Emarque V3 à partir de janvier 2026.

Je souhaite réaliser des « visio » par district afin d'expliquer au club son fonctionnement.

Mes dates seraient :

ARTOIS : 26/11/2025 à 19h.

BETHUNOIS : 01/12/2025 à 19h.

BOULONNAIS : 04/12/2025 à 19h.

CALAISIS : 08/12/2025 à 19h.

Chaque visio aura une durée de 1h00.

Plateaux : le tableur se remplit, les bilans de plateaux rentrent dans les temps.

Artois : 6 plateaux.

Boulonnais : 7 plateaux.

Calaisis : 17 plateaux.

Béthunois : 1 plateau.

Labellisation école Basket : 78 à 119 ➔ 2 étoiles et 120 à 200 ➔ 3 étoiles.

J'ai proposé une réunion en présentiel pour les clubs de l'Artois et 2 clubs sont venus.

J'ai proposé une visio pour les 4 districts et j'ai eu un club intéressé et 2 autres qui étaient déjà labellisés.

Sont en cours pour 2025/2026, les clubs suivants :

- BC ST NICOLAS
- AS PETIT COURGAIN
- AP BERT OUTREAU
- CL BARLIN
- ABC DOURGES
- BC ST MARTIN LES BOULOGNE
- BC VIOLAINES
- BILLY BERCLAU BB
- AS AUDRUICQ B.

JAP :

Les clubs rencontrent toujours des difficultés à remplir le JAP. Surtout dans l'utilisation de l'application.

A ce jour : 17/11/2025, il y a 445 Jappeurs dont

- 106 japeurs de bronze.
- 68 japeurs d'argent.
- 9 japeurs d'OR.

On peut constater que l'ensemble des japeurs d'Or viennent des districts Artois avec 3, 5 du Boulonnais et 1 du Calaisis.

Les OBE sont au nombre de 7 avec 5 pour le club de St Martin les Tatinghem, 1 pour Dourges et 1 pour Billy Berclau.

Question : qu'en est-il pour les Temps Morts dans les catégories U9 ?

Suite au message envoyé par Brigitte.

Je réunis ma Commission lundi 24 novembre à 19h00.

Vérification du tableur avec les premiers plateaux, le forum et la fête du mini.

La emarque V3 et les visios.

Les labellisations possibles et comment les aborder.

Les accréditations et les récompenses.

Merci de votre attention.

Isabelle

COMMISSION QUALIFICATION :

Un point sur les licences, à la date du 16 Novembre.

Le Comité enregistre à cette date, 15033 licences soit un retard de 1198 licences par rapport à la fin de saison 2024-2025.

Une augmentation du nombre de mutations : 1615 mutations (+39 mutations par rapport à la saison 2024-2025).

Au classement national, le Comité Départemental se place à la 7^{ème} place.

Au classement départemental, le club du BC Saint Nicolas est 1^{er} avec 327 licences, 2^{ème} BC Ardres 308 licences, 3^{ème} ES Isbergues 294 licences. (voir annexe)

Remarque : Certains clubs demandent à leurs licenciés d'envoyer eux-mêmes leur démission au club quitté. Je rappelle que c'est le club d'accueil qui envoie la demande par lettre recommandée au club quitté.

Pour les mutations que l'on ne peut plus faire dans FBI :

- il faut télécharger le **FORMULAIRE DEMISSION / MUTATION** et le compléter.
- Scanner le document avant d'envoyer au club quitté.
- Envoyer en recommandé avec accusé de réception au groupement sportif quitté.
- Transmettre le document scanné ainsi que le récépissé de la lettre recommandée à la commission qualification : qualification.c62@orange.fr

A compter du 1^{er} décembre les mutations devront être justifiées (**justificatifs obligatoires**)

Un licencié répondra aux conditions de la mutation à caractère exceptionnel s'il change de domicile ou de résidence en raison :

- D'un motif familial,
- D'un motif de scolarité,
- D'un motif d'emploi,
- D'un changement de la situation militaire.
- De la situation nouvelle de l'association sportive quittée notamment par suite de forfait, mise en sommeil, dissolution

Le caractère exceptionnel est apprécié par l'autorité compétente pour accorder la mutation

Personne U18 et moins uniquement :

- Si la personne est licenciée en année N, elle pourra déroger à la condition du changement de domicile pour obtenir une licence typée 2,
- à la condition nécessaire qu'elle justifie de l'accord du club quitté
- Si la personne n'est pas licenciée en année N, elle pourra bénéficier d'une licence typée 2, sans changer de domicile et sans justifier de l'accord du club où elle était licenciée en n-1 (Même principe que la période normale de mutation).



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

COMITE CD62 du 20.11.2025

Thématique :	Présidence
	Sportive
	Discipline
	X CDO
	Technique
Destinataires :	Clubs
	X Comité
Nombre de Pièces jointes :	

A. INFORMATIONS ARBITRES :

Beaucoup d'arbitres exercent plusieurs fonctions d'où des trous dans les plannings de répartition.

Un rappel a été refait, notamment dans le Calaisis-Audomarois, pour la disponibilité des arbitres à donner dès que possible. Malgré les renforts entre le Boulonnais et ce district, des matchs ne sont pas couverts.

Des rappels ont du être réglés:

- FAUTE SUR TIR AU BUZZER et conduite à tenir: du temps de jeu doit toujours être remis ainsi qu'un rebond dans le cas d'une faute simple.
- PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE: un rappel a été fait sur les dispositions à prendre lors du rappel de commotion cérébrale.
- problème de réclamation AIX NOULETTE/SALOMÉ en DM3, transmission des dossiers à la commission de discipline pour des matchs de U13.
- Je regrette l'intervention SUR le terrain lors des matchs arbitrés par nos jeunes arbitres, parfois même par des collègues arbitres. Leur naïveté et leur crédulité les prive de bon sens: la notification "incidents" n'est pas ou mal complétée. Ceci nous empêche de mener le dossier à la Commission de Discipline. Le comité départemental de basket rencontre une pénurie d'arbitres. Les incivilités telles que celles qui sont subies par nos jeunes arbitres vont nous en faire perdre davantage.

B. OBSERVATIONS / ÉVALUATIONS :

Depuis le début de saison, près de 3/4 des arbitres postulants ont été vus et les D1 ont tous été vus au moins une fois.

Le travail de Jessy est très bien effectué pour la Commission d'Evaluation des Arbitres.

Merci pour tous les services rendus et l'investissement dans leurs fonctions dont ils ont fait preuve.

Les désignations sont vues en conséquence afin de lui faciliter le travail: merci aux répartiteurs.

C. FORMATIONS :

Elles ont commencé dans chaque district.

Voici les effectifs, actuellement connus, pour l'EAD:

Artois: 18

Béthunois: 12

Boulonnais: 18

Calaisis-Audomarois: 17

D. GROUPE DE DÉTECTION

Le groupe de détection a été mis en place cette saison. Kévin et Élouan ont rassemblé ce groupe de travail le Mercredi 29 Octobre 2025 dès 18H30. Ils ont été très réceptifs lors de l'intervention de Jessy sur la fiche d'observation afin qu'ils cernent mieux les enjeux. Ils ont pris la mesure de l'investissement du département pour les aider dans leur cause et perspective d'évolutions. Les formateurs sont reconnaissants au CD62 d'avoir permis une telle initiative. En voici le fonctionnement.

Contenu envoyé :

- **Le récapitulatif des règles** établies ensemble
- **Le diaporama de l'analyse vidéo**
- **Le document d'aide à l'analyse**
- **La vidéo tutorielle** pour apprendre à cliper (<https://www.youtube.com/watch?v=jor-VKzqXWw>)
- **La correction du QCM règlement.**

Rappels importants :

- **Retour du QCM vidéo : lundi 24 novembre (inclus)**
- **Envoi de vos matchs filmés (par quart-temps) : dans les 2 à 3 jours maximum** après votre rencontre
- **Remise de votre analyse vidéo : dans les 2 semaines** suivant le match

Pour le TIC U14, à DOURGES, les arbitres seront issus de ce groupe.

Pour le TIZ Zone Nord de Caen, les arbitres seront également proposés par ce groupe

Enfin, nous vous rappelons que **l'ensemble du parcours détection est évalué** (QCM règlement, QCM vidéo, analyses vidéo, assiduité).

F. DESIGNATIONS:

Toujours d'énormes difficultés de désignations pour les arbitres du Boulonnais et du Calaisis-Audomarois qui s'épaulent mutuellement.

Contact :		E-mail : cdo62@outlook.fr	
Rédacteur	Vérificateur	Approbateur	
Sébastien VENEL 	Sébastien VENEL 	Jean Louis CARINCOTTE	Catherine LELEU
Commission des officiels	Commission des officiels	Président	Secrétaire Générale

Clubs	Nbre licences
HDF0062087	327
HDF0062013	308
HDF0062032	294
HDF0062065	285
HDF0062152	275
HDF0062015	275
HDF0062075	273
HDF0062088	272
HDF0062026	272
HDF0062022	271
HDF0062012	267
HDF0062110	258
HDF0062147	258
HDF0062003	254
HDF0062025	254
HDF0062009	246
HDF0062035	234
HDF0062043	229
HDF0062114	221
HDF0062090	217
HDF0062007	215
HDF0062067	215
HDF0062038	214
HDF0062145	213
HDF0062014	212
HDF0062060	209
HDF0062027	205
HDF0062062	201
HDF0062047	197
HDF0062045	195
HDF0062008	192
HDF0062089	191
HDF0062028	189
HDF0062148	180
HDF0062019	178
HDF0062166	178
HDF0062106	175
HDF0062005	169
HDF0062031	169
HDF0062068	168
HDF0062039	167
HDF0062052	163
HDF0062054	159
HDF0062158	158
HDF0062064	157
HDF0062105	153

HDF0062142	BASKET CLUB LILLERS	152
HDF0062103	BBC COLOGNE	151
HDF0062010	A PAUL BERT OUTREAU	149
HDF0062071	BASKET CLUB DOUVRIN	148
HDF0062108	ASPTT BOULOGNE SUR MER	147
HDF0062021	BC BLENDECQUES SAINT OMER	147
HDF0062058	OSTROHOVE BASKET CLUB	146
HDF0062020	BC OYE PLAGE MARITIME	144
HDF0062129	SAMER BASKET CLUB	142
HDF0062024	BC SAINT LEONARD	140
HDF0062078	BASKET CLUB HULLUCH	138
HDF0062006	AMICALE BUCAILLE BOULOGNE	136
HDF0062057	WINGLES BASKET CLUB	132
HDF0062036	RACING CLUB ARRAS	129
HDF0062131	BASKET CLUB SAINT FOLQUIN	125
HDF0062094	AS HESDigneul-HESDIN L'ABBE	123
HDF0062096	AMICALE PAUL BERT GUINES	121
HDF0062018	BC LOOS EN GOHELLE	120
HDF0062053	BILLY BERCLAU BC	117
HDF0062079	BEAURAINS BASKET BALL	116
HDF0062086	RUITZ BASKET CLUB	113
HDF0062037	AMICALE CONDETTE	113
HDF0062050	OBC FRETHUN	112
HDF0062048	RC LENS BASKET	111
HDF0062107	ALP HAILLICOURT	111
HDF0062070	LES ATTAQUES BASKET CLUB	94
HDF0062061	GRENAY SECTION BASKET	94
HDF0062170	ES BLERIOT BASKET CLUB	94
HDF0062104	BASKET CLUB AUDRUICQ	92
HDF0062146	ALEC MAZINGARBE	90
HDF0062044	AS COURRIERES	89
HDF0062017	ASM BASKET ELEU DIT LEAUWETTE	88
HDF0062081	AMICALE LAIQUE JM LUMBRES	86
HDF0062059	FOYER LAIQUE ECAULT	84
HDF0062153	RINXENT HYDREQUENT BC	79
HDF0062030	OLYMPIQUE HESDIN MARCONNE BASKET	77
HDF0062066	AS ETAPLES BASKET	77
HDF0062155	AMICALE CONDE Basket Ball	72
HDF0062034	BC NOEUX LES MINES	71
HDF0062143	BASKET BALL LESTREM	71
HDF0062084	US TINCQUES BASKET	68
HDF0062055	AS VENDINOISE	60
HDF0062135	AMICALE LAIQUE FRUGEOISE - SECTION USEP	59
HDF0062002	AL ANDRES BASKET BALL	54
HDF0062157	LA COUTURE BASKET CLUB	37
HDF0062128	AA WIZERNES BASKET	34
HDF0062046	AAE EVIN MALMAISON	32
HDF0062149	AMICALE PASCAL BASKET CALAIS	18
HDF0062136	LEF BASKETCLUB	5
HDF0062072	AIGLON BASKET ESSARS	3



Compte rendu de la Commission 3x3

Les clubs du Comité ont reçus une feuille d'engagement pour la saison 2025/2026 avec date limite de réponse le 1 Novembre.

Ace jour nous avons reçus comme inscriptions :

Senior Masculin :Essars

U18 g : Bc Marck

U15 G : le Portel 1 équipe –Marck 2équipes

U15F : Marck

U13 Garçons : Marck

U13 Mixte : Eleu

U13 Filles :Ostrohove

Malheureusement peu de clubs intéressés.

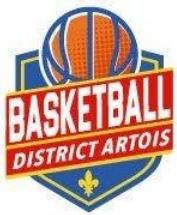
A noter : Plusieurs tournoi organisés.

Mais des Opens déclarés (Aix- Noulette) le 13 février 2026 niveau Région .

Nous relancerons une nouvelle fois les clubs en essayant d'avoir les Coachs de chaque club.

Si nécessaire nous ferons sur une journée Top les rencontres

F.Hazebrouck



DISTRICT ARTOIS BASKET BALL



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Présidente du District Artois : Mme. Michèle ROBILLART Tél.:06 83 21 54 08 E-mail: presidistartois@orange.fr
Secrétaire du District Artois: Mme Guilaine DEALET Tél.: 06 11 46 02 37 E-mail : secdistartois@gmail.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION n° 1

DU DISTRICT ARTOIS DU 19/09/25

Présents : Mmes Michèle Robillart, Rahma Khazzani, Nicole Kwasebart, Catherine Lemichez, Guilaine Déalet Mrs Jean-Michel Barlog, Antoni Demanghon, Marouane Kada, Mickaël Kwasebart, Pascal Robillart, Julien Wavelet, Antoine Bernard, Léo Monpays,

Excusés : Isabelle Coppens, Michel Kwasebart, Mustapha Mehenni, Michel Wiechowski, Alexis Besançon-Genet.

La présidente Michèle Robillart remercie le club du BBC et les présents.

CHAMPIONNATS

Catherine Lemichez, responsable championnat U9

Les championnats sont prêts. Ils seront envoyés ce WE avec dates pressenties pour la deuxième phase. Les clubs sont répartis en 3 poules de 8.

Mickaël Kwasebart responsable championnat U11 F :

Les championnats sont prêts. Ils seront envoyés ce WE avec dates pressenties pour la deuxième phase. Equipes réparties en 2 poules de 8, un exempt dans chaque poule.

Championnat commun avec le Béthunois : 9 équipes Artois et 5 équipes Béthunois.

2 équipes sont engagées à Isbergues.

Ne pas oublier les listes de joueuses brûlées

Commission Sportive Pascal Robillart

L'OPEN U11 M.

Le championnat, 25 équipes réparties en 3 poules de 10

L'OPEN U11 se tiendra les 4 et 5 Octobre 2025 à Dourges.

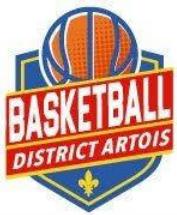
Il se déroulera de 9 h à 18 h 30 dans les 2 salles de complexe de Dourges le samedi et 2 matchs le dimanche matin.

Match sec de 4X6 min sans retour.

Un tableau sera envoyé avec les noms pour Emarque, Chrono et arbitre club à renvoyer pour le 26/09.

Les règles d'effectif et pénalités seront appliquées.

Un pointage des arbitres club sera fait au point de vue médical.



DISTRICT ARTOIS BASKET BALL



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Présidente du District Artois : Mme. Michèle ROBILLART Tél.:06 83 21 54 08 E-mail: presidistartois@orange.fr
Secrétaire du District Artois: Mme Guilaine DEALET Tél.: 06 11 46 02 37 E-mail : secdistartois@gmail.com

COUPE D'ARTOIS : Pascal ROBILLART

Les engagements seront envoyés début octobre pour une réponse avant le 25 Octobre 2025.
Les finales auront lieu le 14 mai 2026 dans un club avec 2 salles. Un appel aux clubs sera fait en décembre

FORMATION DES ARBITRES : Antoni DEMANGHON

La formation initialement prévue le 20/09 est décalée au 29/09 à Hulluch de 18 h 30 à 20 h 30.
Les observations seront faites sur les tournois.
Un groupe « potentiels » sera détecté pour une possible accession au championnat Régional.

REPARTITEUR DES ARBITRES : Marouane KADA

40 arbitres départementaux, dont 30 assez réguliers
Recyclage : des absences liées aux matchs régions qui ont repris et des indisponibilités dues à des blessures.
Le 27/09 recyclage de 9h à 12 h (Luc Léger)
Il y a une liste de (6 montées) 6 arrêts volontaires, et d'autres pour PB de santé.
Des arbitres montent en région, en pré région, et d'autres en CRJ (Championnat Régional « jeunes »)
Concernant son rôle de répartiteur, MAIS AUSSI d'arbitre, Marouane précise que, généralement, les désignations sont traitées 15 jours à l'avance et corrigées au fur et à mesure des indisponibilités des arbitres et des possibles dérogations transmises par les responsables de Championnat.
Il est donc inutile de le joindre le SAMEDI et le DIMANCHE, il ne répondra pas aux appels téléphoniques.

COMMISSION TECHNIQUE : Jean-Michel Barlog.

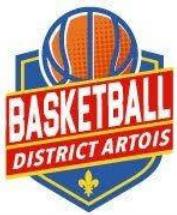
L'OPEN U11 M se déroulera à Dourges.
Des appels seront faits pour obtenir des salles pour les sélections.
Une demande est faite pour le retour des équipements des sélections.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS : Terrains Michel Kwasebart.

Rappel sur les documents à envoyer pour valider les désignations des salles surtout les PV des tests d'effort pour les paniers.

COMMISSION FORMATION CADRES : Julien Wavelet

Une réunion est prévue à la Ligue le 21/09 pour les BF.
Dans la Charte des entraîneurs pour le DETB (le CS1 est offert)
Il faut faire la différence entre « revalidation des entraîneurs » et « points /coach »
Sur le site du CD62 : Revalidation des entraîneurs : 20 Pts, et Coach : 15 Pts
6 séances sont prévues, des soirées techniques
Les dates pour Liévin seront en novembre.



DISTRICT ARTOIS BASKET BALL



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Présidente du District Artois : Mme. Michèle ROBILLART Tél.:06 83 21 54 08 E-mail: presidistartois@orange.fr
Secrétaire du District Artois: Mme Guilaine DEALET Tél.: 06 11 46 02 37 E-mail : secdistartois@gmail.com

Un responsable technique amène des points à son club.
Les inscriptions commencent le 19/09.

Les responsables détection :
Première présence d'Antoine BERNARD et Léo MONPAYS

COMMISSION MINI BASKET : Isabelle COPPENS

Voici les membres de la commission mini basket pour la saison 2025/2026.

ARTOIS : • Guilaine DEALET • Jean Michel BARLOG

Voici ce qui s'est dit lors du forum.

Madame Coastier Dassonville n'a pas pu se libérer de ses obligations fédérales et nous avons pu aborder quelques informations descendant de la FFBB par téléphone.

La Labellisation :

Dossier à finir pour le 31/12 pour les clubs et pour le 31/01 pour les comités.

Notification envoyée au club dès le 08/08/2025.

Pour cette année sportive, il n'y aura pas d'envoi de récompenses.

(pas d'oriflamme pour les clubs, ou récompenses financières selon leur nombre d'étoiles, ni de Kit Baby Ball).

C'est une année blanche.

Mme Coastier propose que les comités puissent participer.

Il n'y aura que le diplôme qui sera envoyé au club.

A voir ce que peut faire le Comité pour récompenser les clubs qui se distinguent.

OBE : pas ou peu de ballons envoyés, ils n'en ont plus et n'en recommanderont pas pour le moment.

Forum : 78 personnes ont répondu présentes pour 47 clubs.

Artois : 20 personnes pour 13 clubs.

Je trouve dommage que le nouveau club labellisé n'a pu répondre présent.

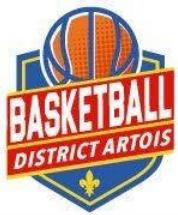
Les labels : explication de la méthodologie.

Le JAP : j'ai repris les informations données déjà lors de l'Assemblé Générale 2025. J'ai donné les récompenses à ceux qui n'étaient plus là ou ne sont pas venus.

Les plateaux : nous mettrons sur le site du Comité 62 et j'enverrai par mail les documents déjà utilisés par les districts Artois et Béthunois.

J'ai rappelé que les joueurs en championnat ne pouvaient pas se rendre sur les plateaux.

Question : pourquoi, pour la fête du Mini Basket, on accepte tous les U9 et U11 (championnat et école).
Ma réponse : c'est la fête du mini basket qui englobe les catégories U7, U9 et U11, ce n'est pas la fête des écoles de basket.



DISTRICT ARTOIS BASKET BALL



COMITE DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS

Présidente du District Artois : Mme. Michèle ROBILLART Tél.:06 83 21 54 08 E-mail: presidistartois@orange.fr
Secrétaire du District Artois: Mme Guilaine DEALET Tél.: 06 11 46 02 37 E-mail : secdistartois@gmail.com

Progressions : La commission a proposé de mettre en place une progression de U7 jusqu'au U11 pour des joueurs n'ayant jamais touché un ballon de basket. Nous nous sommes partagés le travail. Artois : le collectif Béthunois : le Tir Boulonnais : le dribble Calaisis : la passe.

J'envoie aux clubs les progressions réalisées par les membres de la commission.
Et un même temps je vais envoyer aux clubs le contenu du Forum.

Le tableur : il a été expliqué aux personnes présentes et nous avons répondu à toutes leurs interrogations.

Il sera abordé en réunion de comité la question des récompenses pour les labels 2** et 3***.

TRESORERIE : Nicole KWASEBART

La trésorerie est saine en ce début de saison. La subvention a été versée.

La prochaine réunion sera à USAO salle Molière, le 5/12/25 à 18 h 30.

Fin de réunion à 20 h 50.

La secrétaire,

La Présidente,